

Bernard Latarjet prépare la mise en place du «Débat national sur le spectacle vivant». Un dossier sensible, relancé cet été par le ministère de la Culture sous la pression des intermittents du spectacle.

«On me demande d'ouvrir la boîte de Pandore»

Président du parc de la Grande Halle de la Villette depuis 1996, Bernard Latarjet, 62 ans, pilote la commission d'organisation du «Débat national sur le spectacle vivant» instituée à l'occasion de la crise des intermittents. Mandaté par le ministre de la Culture, Jean-Jacques Aillagon, pour «dresser un panorama concret et sans concession» de la création, il vient de rendre public une méthode, un organigramme et un échéancier. Jeudi, le tribunal de grande instance de Paris s'est déclaré incompétent pour juger d'éventuels vices de forme dans la nouvelle convention d'assurance chômage des intermittents. Le Conseil d'Etat statuera sur le fond le 17 décembre.

Pourquoi préférer le mot «débat» à celui d'«assises» initialement choisi par le ministère ?

J'ai personnellement demandé cette modification. Les assises suggéraient une grand-messe formelle et très circonscrite. Or c'est un travail collectif qui va prendre du temps. On s'est donné six mois, le minimum pour rencontrer et écouter le plus grand nombre d'acteurs de la culture, d'élus, d'artistes et d'observateurs. **Cela veut dire juste avant l'été. Est-ce la meilleure période pour annoncer**

une réforme ?

Le ministère de la Culture décidera. De toute façon, aucune échéance n'est satisfaisante.

Ne craignez-vous pas un enterrement du débat ?

C'est un risque. Je n'abandonne pas l'idée d'un grand rassemblement ou peut-être de cinq, comme les cinq thèmes retenus, dans cinq villes différentes par exemple. On envisagera l'éventualité de telles rencontres une fois le travail accompli, quand on aura avancé sur les questions difficiles.

Lesquelles précisément ?

La place de l'artiste au sein des institutions, la question de l'emploi et donc celles de l'intermittence et de son champ d'application mais aussi de la reconversion et de la retraite,

les économies publiques et privées de la culture, la démocratisation culturelle et la décentralisation, l'ensemble de la chaîne de production, de la création à la diffusion, l'évaluation... J'ai le sentiment qu'on me demande d'ouvrir une boîte de Pandore, que depuis dix ans au moins personne n'a voulu approcher.

Ces questions sont celles que doit se poser un ministre. Faites-vous le boulot à sa place ?

Le ministère continue de travailler de son côté...

Vous volez à son secours...

J'ai reçu toutes les garanties de

liberté et d'indépendance tant dans le choix des auditeurs-rapporteurs que dans celui des thèmes retenus et de la méthode. Pour le reste, je m'en tiens aux déclarations d'Aillagon, notamment la préparation d'une loi d'orientation, et la volonté de réorganiser le réseau de diffusion.

Le ministère vous utilise comme un pompier...

C'est possible. Mais tout ce qui peut être tenté pour sortir de la crise doit être envisagé. J'ai toujours dit que les responsabilités étaient partagées par tous.

Comment avez-vous choisi les auditeurs-rapporteurs ?

J'ai contacté des professionnels, tous en activité et dont le travail recouvre l'ensemble des disciplines et des métiers. C'est déjà un premier succès qu'ils aient tous accepté.

Quelle sera votre méthode ?

Partir des cinq axes de réflexion choisis (enjeux, métiers et emplois, décentralisation, refonte des réseaux, économie de la création) et, d'ici une dizaine de jours, énumérer une trentaine de questions, aussi dérangelantes soient-elles. Notre travail est de dresser un état des lieux, de proposer des scénarios d'évolution différents. On n'arrivera pas, par miracle, à mettre tout

le monde d'accord. Le ministère souhaite être tenu régulièrement au courant de l'avancée de nos travaux. A lui, ensuite, de se servir de notre recherche comme il l'entend.

Le Syndéac, qui regroupe la majorité des directeurs de théâtre et de compagnie, refuse de discuter...

Quelle que soit la position du Syndéac, il est clair que je solliciterai beaucoup de ses membres. Des débats ont déjà

lieu, initiés par des coordinations, des collectivités ou des syndicats. S'ils ne viennent pas me voir, moi je vais à leurs réunions. Je veux me nourrir de la réflexion du plus grand nombre, y compris de ceux qui refusent de débattre officiellement avec moi. Toutes les initiatives sont bonnes à prendre.

Vous ne croyez pas être instrumentalisés par la droite ?

Sûrement pas. Je suis un homme de gauche.

Quelle place tient cette mission dans votre parcours ?

Celle d'une conclusion, d'un achèvement. J'ai 62 ans, mon mandat à la Villette s'achève au début 2005. Je suis à la fin de ma carrière de fonctionnaire au ministère de la Culture. J'ai beaucoup réfléchi avant d'accepter. C'est un contrat passé entre moi et moi. ◆

Recueilli par RENÉ SOLIS
et BRUNO MASI